



Conseil économique et social

Distr. limitée
5 mai 2023
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Dix-huitième session

8-12 mai 2023

Point 7 de l'ordre du jour provisoire*

Ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session du Forum

Projet d'ordre du jour provisoire de la dix-neuvième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.
3. Débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030)¹ : activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024 :
 - a) État actualisé de la situation concernant les activités des membres du Forum, dont les nouvelles annonces et la situation concernant les contributions nationales volontaires ;
 - b) État actualisé de la situation concernant les activités du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres et progrès accomplis dans la mise en œuvre de son plan de travail ;
 - c) État actualisé de la situation concernant les activités des organisations et mécanismes régionaux et sous-régionaux ;
 - d) État actualisé de la situation concernant les activités des grands groupes et d'autres parties prenantes, y compris le secteur privé et les milieux philanthropiques, et progrès accomplis dans l'exécution des programmes de travail des grands groupes ;
 - e) Liens entre les objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts et les objectifs de développement durable examinés par le forum politique de

* E/CN.18/2023/1.

¹ Conformément aux indications générales énoncées dans l'annexe I de la résolution 2020/14 du Conseil économique et social, les propositions contenues dans le résumé des débats établi par la présidence de la dix-huitième session du Forum seront soumises à l'examen du Forum à sa dix-neuvième session, en 2024.



haut niveau pour le développement durable en 2024 et autres évolutions concernant les forêts au niveau international.

4. Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts.
 5. Examen à mi-parcours en 2024 de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts par rapport à ses objectifs.
 6. Débat de haut niveau sous la forme notamment d'un forum de partenariat sur les forêts associant les membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, les responsables d'organisations non gouvernementales et les dirigeants d'entreprises du secteur privé.
 7. Adoption du programme de travail quadriennal pour la période 2025-2028, y compris l'examen des mesures prioritaires et des ressources nécessaires.
 8. Dates et lieu de la vingtième session.
 9. Ordre du jour provisoire de la vingtième session.
 10. Adoption du rapport du Forum sur les travaux de sa dix-neuvième session.
-